

ETAT D'AVANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE CHARBON SYMPTOMATIQUE A MAYOTTE

le 23 novembre 2017

RAPPELS SUR LA MALADIE

Le charbon symptomatique est une maladie mortelle du bétail. Les animaux se contaminent en avalant des bactéries (*Clostridium chauvoei*) qui se trouvent dans le sol. A partir du moment où l'animal commence à être malade, il boite, puis se couche et meurt en 12 à 24h (figure 1). Les muscles sont remplis de bulles de gaz et la viande devient noire. Il n'est pas possible de soigner un animal atteint de charbon symptomatique mais on peut empêcher l'apparition de la maladie en vaccinant le cheptel tous les ans.



Figure 1 : animal mort de charbon symptomatique

COMMENT FAIRE VACCINER SON CHEPTEL EN 2017 ?

1. L'éleveur choisit et déclare un vétérinaire sanitaire (VS) au Service de l'Alimentation de la DAAF (Kaweni)
2. L'éleveur cotise au GDS : 10€ à payer à la CoopADEM (Coconi)
3. L'éleveur prend RDV avec son VS et paye la vaccination
4. Le vétérinaire passe 1 ou 2 fois dans l'élevage pour vacciner le cheptel

Le VS peut déposer le dossier à Kaweni

La première fois, les animaux ont besoin de 2 injections à 1 mois d'intervalle pour être protégés. Par la suite, une injection suffit.

AVANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Le GDS de Mayotte organise et suit la campagne de vaccination contre le charbon symptomatique sur le département de Mayotte. La campagne de vaccination a été lancée le 1^{er} mars et le 23 novembre 2017, 1721 bovins appartenant à 186 élevages ont été vaccinés (figures 2 et 3).

Les données des mois d'octobre et novembre ne sont pas encore consolidées. Parmi les bovins vaccinés, seuls 1246 (72%) étaient correctement identifiés (figure 4).

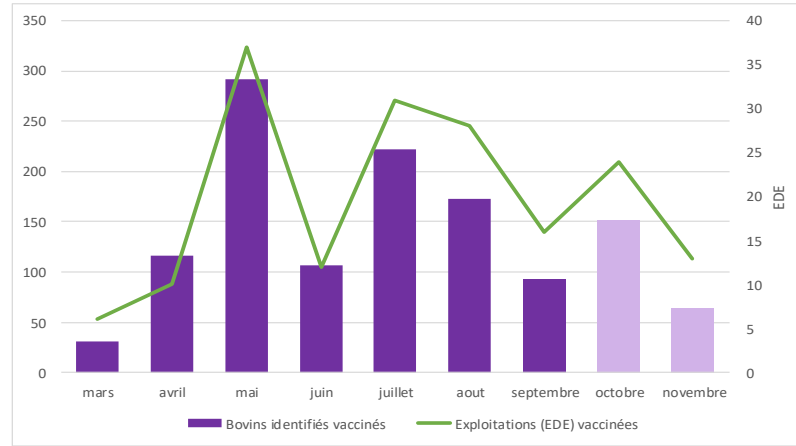


Figure 2 : avancement mensuel de la campagne de vaccination

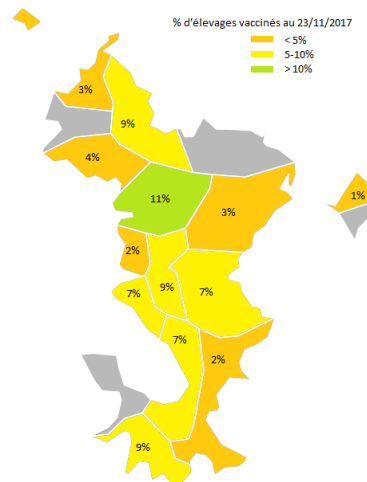


Figure 3 : répartition géographique des bovins vaccinés

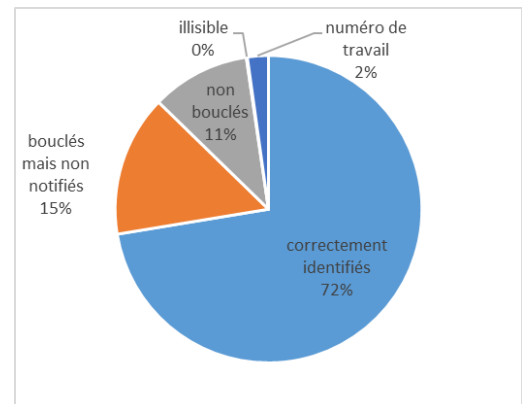


Figure 4 : qualité de l'identification des bovins vaccinés

POINTS CLÉS

186 élevages vaccinés

72% des bovins vaccinés étaient correctement identifiés

FINANCEMENT

La campagne de vaccination et son suivi sont cofinancés par les éleveurs, le département et l'Etat.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les cabinets vétérinaires de Mayotte pour leur participation au recueil de données du système de surveillance et le LVAD pour la réalisation des analyses.

RÉDACTION

COOPADEM—GDS Mayotte : Laure Dommergues, Chouanibou Youssouffi.

